

Règlement

- **Les concurrents doivent se conformer au règlement en vigueur de la Fédération Française de Triathlon et au respect du code de la route.**
- Tous les membres d'une même équipe doivent **porter une tenue identique pour la partie vélo et course à pied** (tenue club ou à défaut tee-shirt de la même couleur).
- Dans le cadre du développement durable, un seul dossard sera remis par participant. L'utilisation d'une **ceinture porte dossards est obligatoire**, de même que le numéro du dossard sur la tige de selle du vélo.
Attention :
Le bracelet numéroté remplace le marquage sur le corps.
Il doit être mis autour d'un poignet.



- **Le port du casque à coque dure homologué est obligatoire à vélo.**
- **Aucun départ de l'aire de transition ne pourra s'effectuer à moins de 3 équipiers** de la même équipe. Les équipiers isolés ne seront pas autorisés à prendre un départ du parc à vélos.
Le franchissement de la **ligne d'arrivée devra s'effectuer à 3 équipiers groupés au minimum**.
C'est le temps du 3ème équipier qui constitue la référence pour le classement de l'équipe.
- Pour qu'une équipe mixte soit classée, il faut qu'elle **passe la ligne d'arrivée en restant mixte** (mini 1 fille et 2 garçons).
- Les équipiers d'une même équipe pourront à tout moment se fournir mutuellement de l'aide (abri, prêt de matériel, ravitaillement...).
Par contre, toute aide extérieure à l'équipe est interdite, de même que l'aspiration abri entre 2 équipes (distance à respecter entre 2 équipes : **12 mètres** (entre la roue avant du dernier de l'équipe Devant et du premier de l'équipe Derrière)).
- Vous pouvez trouver **les règles spécifiques d'arbitrage à respecter** lors de ce type d'épreuve en suivant les liens suivants :
https://drive.google.com/file/d/0B61T_FKIJeV8LXVXX0JzQVhudkE/view?usp=drive_web